

## ***Conditions générales de vente***

### ***Clauses générales :***

Le fait de passer commande implique l'acceptation des présentes conditions générales qui l'emportent, de convention expresse, sur celles de l'acheteur, sauf dérogation écrite et préalable. Quelle que soit leur destination, les produits vendus par A. FOUBERT VISSERIE SAS sont utilisés sous la responsabilité du client final. Il appartient à celui-ci de s'informer au préalable sur les caractéristiques des produits (matière, dimensions, normes, traitements de surface, etc.) et de déterminer si celles-ci sont compatibles avec l'utilisation envisagée. Ces informations techniques sont disponibles sur demande auprès de notre service commercial. Nous précisons d'autre part que notre contrat d'assurance ne couvre pas notre responsabilité civile après la livraison de produits destinés à être incorporés ou embarqués dans des aéronefs ou dans des fabrications liées à l'aérospatiale.

### ***Minimum de facturation :***

En raison des frais fixes incompressibles de saisie et de réalisation d'une commande, le minimum de commande est fixé à 100 euro HT.

### ***Livraisons :***

En cas de perte ou d'avarie, le client doit faire immédiatement les réserves auprès du transporteur, les confirmer dans les 48 heures, en avisant la société A. FOUBERT VISSERIE SAS. En cas de livraison partielle d'une commande, sauf convention contraire, les pièces livrées sont facturées et payables aux échéances convenues.

### ***Conditions de franco :***

Pour toute commande livrable en une fois d'un montant de :

- 180 euros HT pour les départements 27 et 76
- 350 euros HT pour les autres départements

Pour les commandes inférieures : voir grille de frais de transport en annexe.

### ***Expéditions hors France :***

Le montant des frais de livraison est déterminé selon le poids de votre commande.

### ***Assurance qualité :***

Les certificats, protocoles, essais, rapports de contrôle doivent être mentionnés dès la demande de prix et confirmés à la commande. Selon l'origine, ils sont ou non facturables séparément.

### ***Retours :***

Les retours, pour quelques motifs que ce soit, doivent faire préalablement l'objet d'un accord de la société A. FOUBERT VISSERIE SAS.

Les commandes de produits spéciaux ne pourront être annulées si elles ont reçu un début de réalisation.

### ***Tolérances quantités :***

Les quantités livrées peuvent différer des quantités commandées en fonction des tolérances admises dans la profession. Les livraisons de pièces spéciales peuvent comporter des surplus en quantité jusqu'à 10 %.

### ***Règlement :***

Tous les règlements se feront par virement. Tout incident de paiement est passible de pénalités de retard ainsi que de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € prévue par la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 et le décret du 02 octobre 2012. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

### ***Réserve de propriété :***

A. FOUBERT VISSERIE SAS conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix. Le défaut de paiement peut entraîner la revendication des biens.

### ***Contestations :***

En cas de litige sur une fraction de facture, celle-ci est due pour la partie non-litigieuse.

**Attribution de juridiction :**

Les rapports des parties sont soumis à la loi française. De convention expresse entre les parties, si une contestation ne peut être réglée à l'amiable, seul le tribunal de commerce d'Evreux sera compétent.

**Données collectées :**

Les données traitées et collectées dans l'exercice de nos activités sont exploitées conformément au règlement RGPD. Pour toutes informations sur les types de données collectées et leurs finalités et pour faire jouer vos droits, veuillez-vous référer à notre Politique de Confidentialité sur [www.foubert-visserie.com](http://www.foubert-visserie.com).

**Annexe : grille de frais de transport****TARIF TRANSPORT FOUBERT VISSERIE CGV 01/01/2023****Départements 27+76**

| POIDS          | TARIFS       |
|----------------|--------------|
| De 1 à 10 Kg   | 15 €         |
| >10 Kg à 20 Kg | 20 €         |
| >20 Kg à 30 Kg | 30 €         |
| >30 Kg à 50kg  | 35 €         |
| > 50Kg à 80 Kg | 45 €         |
| <b>FRANCO</b>  | <b>180 €</b> |

**NATIONAL**

| POIDS          | TARIFS       |
|----------------|--------------|
| De 1 à 10 Kg   | 20 €         |
| >10 Kg à 20 Kg | 25 €         |
| >20 Kg à 30 Kg | 35 €         |
| <b>FRANCO</b>  | <b>350 €</b> |

*\*Autres poids nous consulter*

Version 7 datée du 11/07/2024